



Nos retraites

Retrait du projet !

La mobilisation prévue le 07 septembre semble prometteuse et pour cause, nous sommes nombreux à avoir constatés tout l'été comment les riches sont favorisés par ceux qui veulent nous faire travailler légalement jusqu'à 62 ans.

62 ans, c'est dans le moins pire des cas, car pour obtenir une retraite à taux plein, il faudra travailler bien au delà.

Nous pouvons gagner !

Comme pour le CPE, nous avons la force de dire non et de faire reculer le gouvernement.

Quand le gouvernement a jeté le CPE à la poubelle, la loi était pourtant déjà votée mais elle n'a pas résisté à la mobilisation massive des salariés et des étudiants.

Retrait du projet !

Le 07 juin, nous devons tous nous mobiliser pour recréer ce rapport de forces et faire en sorte qu'aucun syndicat ne se sente le droit de négocier une amélioration de ce projet.

C'est le retrait pur et simple du projet qu'il faut obtenir !

Sur le principe, il est hors de question de travailler et de cotiser 10 minutes de plus !

L'argent existe !

Au contraire, les possibilités de financement existent pour revenir aux 37,5 annuités et aux dix meilleures années de référence, pour ne citer que ces deux mesures.

C'est un problème de partage des richesses et un problème de salaires.



Le gouvernement veut nous faire reculer sur les retraites alors qu'il donne

l'exemple au patronat en supprimant des postes dans les services publics ou quand il liquide des groupes comme la SNPE !

Il faut stopper et inverser cette logique absurde.

Chacun d'entre nous a un rôle à jouer dans les événements qui vont s'écrire.

Nous avons la possibilité de mettre un coup d'arrêt à la politique destructrice du gouvernement par notre présence, en augmentant de manière importante le nombre de manifestants.

Défendons nos acquis !

Il est de notre responsabilité, ouvriers, employés, techniciens et cadres, de ne pas laisser dilapider les acquis sociaux durement gagnés par nos parents et nos grands-parents.

Il est de notre responsabilité, plus encore, de les défendre, pour nos enfants.

Une lutte n'est jamais gagnée d'avance mais nous pourrions au moins leur dire que nous avons essayé.

Oui papa, oui chéri, oui patron, y'en a marre !

En France, il a fallu attendre l'année 1944 pour que les femmes obtiennent le droit de vote mais la loi qui permet réellement aux femmes le droit à l'indépendance et à la liberté date de 1965.

Entre autres mesures, cette loi autorisait les femmes à travailler sans l'autorisation de leur mari ou à ouvrir un compte en banque à leur nom, même si le mari s'y opposait.

Avant cette loi, les femmes passaient de la tutelle de leur père à celle de leur mari, d'où le slogan du MLF, « oui papa, oui chéri, oui patron, y'en a marre ! ».

Avoir le droit d'être libre ne signifie pas être libre car il reste bien des obstacles à lever.

Le chômage en est un et les femmes en sont les principales victimes.

Parmi les retraités, 44 % des femmes ont validé une carrière complète contre 86 % des hommes et le salaire des femmes est en moyenne inférieur de 14 % à compétence égale.

De ce fait, les femmes devront cotiser beaucoup plus longtemps pour obtenir une retraite à taux plein, ou obtenir une pension misérable ou même parfois les deux pour celle dont les salaires sont les plus bas.

Après des siècles de lutte pour que les femmes obtiennent des droits élémentaires, le gouvernement fait tourner la roue de l'histoire à l'envers avec ce projet de loi rétrograde.

Pour ces raisons, quelle que soit sa situation, cadre ou employée, le simple fait d'être une femme devrait suffire à vouloir se dresser contre de tels retours en arrière.

Les femmes doivent envahir les rues le 7 septembre, les hommes doivent le faire pour eux mais aussi pour leurs épouses, leurs compagnes, leurs filles et pour leurs mères.